

# MAIRIE DE PRUNIERES

Les Clots

05230 PRUNIERES

Téléphone : 04.92.50.65.89

Email : [contact@prunieres.fr](mailto:contact@prunieres.fr)

Web : [www.prunieres.fr](http://www.prunieres.fr)



## Réunion du Conseil Municipal du 26 août 2021

Suite à la convocation adressée par Jean-Luc VERRIER, Maire, à tous les conseillers municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le jeudi 26 août 2021 à 19 h 00 dans la salle du Conseil.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Présents : Michel DE RANCOURT, Jean-Luc VERRIER, Jacques BILLON-TYRARD, Robert FRAYSSINES, Annie SOLDADO, Martine MARSEILLE, Evelyne PALMAS.

Était représenté : Pierre DOUSSOT a donné pouvoir à Jean-Luc VERRIER, Elisabeth MEYNET a donné pouvoir à Jacques BILLON-TYRARD, Céléna MONDON a donné pouvoir à Martine MARSEILLE.

Michel DE RANCOURT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 10 juin 2021. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Vacance d'emploi pour le poste de secrétaire de mairie
- Création d'emploi au service administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la demande de Monsieur le Maire.

### Ordre du jour

#### **1°) Motion contre la hausse des frais de garderie de l'ONF**

Le Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF validé lors du Conseil d'Administration de l'ONF du 2 juillet 2021 prévoit 500 suppressions de postes, un nouveau transfert de charges vers les collectivités et une augmentation de plus de 40% des frais de garderie. Les Communes Forestières sont opposées à cette hausse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de prendre une motion contre la hausse des frais de garderie de l'ONF en prenant pour modèle la motion des Communes Forestières.

#### **2°) Travaux de voirie 2021**

Monsieur le Maire donne la parole à Jacques BILLON-TYRARD, adjoint aux travaux. La Commune a demandé des devis pour refaire le Chemin de la Teppe pour un coût de 13 200 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte d'inscrire le Chemin de la Teppe au programme de voirie 2021 au titre des travaux annuels.

### **3°) Travaux de voirie 2021 – dégâts hivernaux**

Jacques BILLON-TYRARD explique que divers travaux d'enrobés et d'emplois partiels ont été envisagés suite aux dégâts d'hiver.

Les devis reçus s'élèvent à :

- 28 315 € pour Le Lauguet,
- 1 450 € pour le Chemin de Chambalasse
- 3 439 € pour le Chemin de Marasse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte ce programme de travaux suite aux dégâts hivernaux.

### **4°) Désignation d'un conseiller pour représenter la Commune au Bureau de l'ASA de Pra Périer**

Monsieur le Maire donne la parole à Martine MARSEILLE.

Lors de l'assemblée générale de l'ASA de Pra Périer du 30 juin dernier, la Commune qui possède plus de 2 hectares dans le périmètre de l'ASA a été choisie pour remplacer un membre du bureau n'étant plus en capacité d'assister aux réunions.

Afin de représenter la Commune, il faut désigner un des conseillers municipaux.

Michel DE RANCOURT se porte volontaire. Monsieur le Maire procède au vote à main levée.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents et représentés, Michel DE RANCOURT en tant que représentant de la Commune au bureau de l'ASA.

### **5°) Décision modificative n°1 – Transfert de la PVR**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de transférer la PVR (Participation Voiries et Réseaux) collectée sur le Budget Principal en 2019 au Budget de l'Eau.

Pour ce faire, il y a lieu de faire une décision modificative sur le Budget Principal afin de transférer 11 003,76 € du chapitre 21 au chapitre 13.

Il n'y a pas besoin de faire une décision modificative pour le Budget de l'Eau puisqu'il s'agit d'une recette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

### **6°) Modification des statuts de la Communauté de Communes Serre-Ponçon – Label Pays d'Art et d'Histoire**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon, s'est prononcé lors de la séance du 07 juillet 2021, pour la reprise de « l'organisation et de la gestion du label Pays d'Art et d'Histoire » en lieu et place de l'Association Pays SUD. Cette modification de compétence entraîne de fait une modification des statuts de la CCSP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

### **7°) Vacance d'emploi pour le poste de secrétaire de mairie**

Monsieur le Maire rappelle que le poste de secrétaire de mairie est actuellement un emploi permanent à temps non complet de 16 heures hebdomadaires.

L'actuelle secrétaire démissionne pour suivre son conjoint. Il est donc nécessaire de créer une vacance d'emploi.

Considérant l'urgence du recrutement, Monsieur le Maire propose d'ouvrir le poste aux 3 catégories A, B et C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à créer la vacance d'emploi et à nommer ou recruter un agent sur le poste de secrétaire de mairie en catégorie A, B ou C.

### **8°) Création d'emploi au service administratif**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois, afin d'assurer la continuité de service.

Il propose de créer un emploi d'attaché, catégorie A, pour recruter la personne choisie lors des entretiens.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la modification du tableau des emplois.

### **Informations :**

Point travaux :

- Jacques BILLON-TYRARD explique que la Commune a réparé plusieurs fuites d'eau, une au quartier Sous Les Blancs et une Route des Vignes chez Mme Ceard (vanne bloquée, l'eau ressortait par un trop-plein). Cette dernière réparation a nécessité deux interventions dont la dernière entre la vanne et la propriété de Mme Ceard. Elle a été finalement réparée et un nouveau compteur a été installé.  
Il faudra envisager de changer les canalisations dans quelques années sur le secteur des Vignes.
- Le curage des fossés et le nettoyage de quatre buses ont pris du retard. C'est finalement l'entreprise Pauchond qui a été retenue, avec une facturation horaire. Un rendez-vous est pris.
- Il y a une trace d'humidité remontante et suintante peu importante chez M. Rivasi, le problème sera réglé dès le retour de Gaël le 30 août car il n'y a pas d'urgence. Il faudra envisager une coupure d'eau pour voir s'il s'agit vraiment d'une fuite.
- La réception des travaux du cimetière et de l'église est prévue lundi 06 septembre. Robert FRAYSSINES fait remarquer que le crépis du soubassement de l'église est irrégulier et pas parfaitement plane ce qui contraste avec la partie haute. Evelyne PALMAS trouve quant à elle qu'ils ont bien travaillé et n'a pas remarqué ce problème.
- L'entrée ouest de l'église a été refaite avec une chape en béton pour faciliter l'accès en fauteuil notamment. Des bacs à fleurs seront installés sur les deux côtés pour l'embellir.
- Le devis de Lionel Baille pour l'insonorisation de la salle des cérémonies s'élève à 8 593 €. Merci à Annie SOLDADO pour son aide au choix des matériaux et son sens de la décoration.
- Il est éventuellement envisagé de refaire les grilles d'entrée du cimetière.
- Des panneaux « voies sans issue » seront installés prochainement dans les rues concernées.
- Il manque l'aiguille du cadran solaire sur le clocher de l'église. Il faudra probablement louer une nacelle pour la remettre en place et rendre le cadran à nouveau opérationnel.

Point sur l'éclairage public :

Monsieur le Maire explique que la mairie a reçu plusieurs demandes contradictoires : supprimer un lampadaire, ajouter un point lumineux...

Il est possible de programmer deux niveaux d'intensité sur les nouveaux lampadaires LED.

Monsieur le Maire propose de faire un essai de quelques semaines en faible intensité de minuit à six heures du matin. Les conseillers municipaux approuvent l'idée.

Il reste encore 9 lampadaires à équiper en LED d'ici la fin de l'année pour être 100% LED. La Commune a réalisé une économie d'environ 60% sur la consommation d'électricité.

Monsieur le Maire lance le traditionnel tour de table :

- Martine MARSEILLE a transmis un compte-rendu de la visite des cabanes pastorales du 12 août :  
« La Gardette », refaite en 2009, est bien fonctionnelle mais pose un problème d'humidité. Il faut envisager de réaliser une aération.  
« Fleurot » est trop petite, il n'y a qu'une seule pièce qui fait usage de stockage et de couchage notamment. Il faudrait également prévoir une citerne pour stocker l'eau. L'Europe subventionne à hauteur de 75% les travaux de rénovation des cabanes pastorales. Le coût estimé des travaux d'agrandissement et d'enfouissement de la citerne de « Fleurot » peut atteindre le plafond de 150 000 € et il restera 25% à charge de la Commune.
- L'édition 2021 des marchés nocturnes constitue une belle réussite, avec environ 200 repas par soirée en moyenne.
- Les visites guidées n'ont pas attiré foule. Il faut revoir l'horaire car à 15h00 les gens sont au lac ou en randonnée.
- Evelyne PALMAS rappelle que l'association « EVEN » a campé sur la Commune le 29 juillet, dans le cadre d'un pèlerinage à « Notre Dame du Laus ». Monsieur le Maire lit la carte de remerciement reçue en mairie qui exprime leur satisfaction et leur reconnaissance.
- Monsieur le Maire fait part du décès de Patrick VIGNE, Maire de L'Argentière-la-Bessée. Il informe les conseillers qu'il sera présent aux obsèques le lundi 30 août à 10h00.
- Annie SOLDADO indique que le terrain de ses voisins n'est pas entretenu. Il convient de rencontrer les propriétaires concernés.
- Michel DE RANCOURT signale que le Père Charles s'en va et sera remplacé par le Père Stive début septembre.
- Il soulève la question du projet de la CCSP de faire un golf qu'il trouve très coûteux. Monsieur le Maire informe que ce projet sera présenté au Conseil Municipal lors d'une séance dédiée.
- Monsieur le Maire indique qu'un projet de gîte (refuge et table d'hôtes) d'environ 15 couchages aux « Dauphins » a été déposé en mairie pour avis.

**La séance est levée à 21 h 45.**